
Formulaire d'inscription d'un nouvel agent

Version : 2022-001
Dernière modification : 4 août 2022

Conformément au paragraphe 4.2 du Règlement régissant les agents, « tout titulaire de permis ayant l'intention de travailler avec un agent doit d'abord inscrire ce dernier » auprès du Collège.

- J'ai lu et compris le Règlement régissant les agents.
- J'ai suivi le cours de formation en pratique professionnelle sur les agents.

Coordonnées de l'agent

Prénom de l'agent : _____ Nom de famille de l'agent : _____

Nom de l'entreprise de l'agent (s'il y a lieu) : _____

Adresse municipale de l'entreprise de l'agent : _____

Ville : _____

Province/État : _____ Pays : _____ Code postal : _____

Numéro(s) de téléphone de l'agent au travail : _____

Sites Web de l'agent et pseudonymes qu'il utilise dans les médias sociaux pour solliciter ou faire des affaires (p. ex. Facebook, YouTube, LinkedIn, Instagram, WeChat, WhatsApp, Telegram, Viber, etc.) :

Adresse électronique de l'agent :

Cet agent est-il une entreprise? OUI NON

Si l'agent est une entreprise, dressez la liste de tous les employés qui y travaillent (le cas échéant) :

- J'ai lu le paragraphe 5.4 du Règlement régissant les agents et joint à ce formulaire un contrat conclu avec l'agent dûment rempli et signé. En l'absence d'un contrat avec l'agent dûment rempli et signé faisant état des renseignements indiqués aux alinéas 5.4 a) à i), je reconnais que ma demande sera refusée.
- Conformément au paragraphe 4.3 et à l'article 15 du Règlement régissant les agents, je comprends que je dois payer des frais de traitement non remboursables de 500 \$ pour inscrire chaque agent ainsi que des frais de 250 \$ pour maintenir l'inscription de l'agent tous les ans.
- Je comprends qu'il m'incombe de veiller à ce que mes agents se conforment aux règlements administratifs, au Code de déontologie et aux règlements du Collège. À défaut de satisfaire à l'une ou l'autre de ces exigences, je peux encourir des pénalités pouvant aller jusqu'à la suspension ou la révocation de mon permis.
- Je comprends que l'agent n'est pas considéré comme étant inscrit et qu'il ne peut pas commencer à travailler à titre d'agent tant que je n'aurai pas obtenu une confirmation officielle du Collège.

Signature du CRIC : _____

En tapant votre nom au complet, vous déclarez que les renseignements inclus dans ce formulaire sont véridiques et exacts.

Date : _____
JJ-MMM-AAAA

N° de permis : _____

REMARQUES : Le CRIC doit : 1) fournir un Formulaire d'inscription d'un nouvel agent dûment rempli et signé ainsi que le contrat conclu avec l'agent au Service des inscriptions (inscription@college-ic.ca), conformément au Règlement régissant les agents, 2) confirmer les renseignements fournis dans le formulaire et maintenir l'inscription tous les ans lors du processus de renouvellement annuel, et 3) aviser le Service des inscriptions de tout changement concernant les renseignements sur l'agent dans un délai de (15) jours civils.

Directives : Pour remplir le présent formulaire, vous devez en télécharger et enregistrer une copie vierge sur votre ordinateur. Réduisez la fenêtre de votre navigateur Web, puis ouvrez la copie enregistrée à partir de vos fichiers informatiques. Saisissez ensuite vos données à même votre ordinateur dans le formulaire remplissable. Enregistrez le formulaire, puis joignez-le à votre courriel. Si vous comptez plusieurs agents, veuillez utiliser des formulaires distincts.